

PARIS



p. 30 Entretien avec Bertrand Delanoë, maire de Paris
«Faire de Paris une grande métropole du XXI^e siècle»

BRUNO LEVY POUR LE MONDE

Les chantiers 2008-2014

p. 34 27 projets phare et 26 opérations d'aménagement



Projets d'aujourd'hui, chantiers de demain composent, depuis leur création fin 2003, la teneur des dossiers agglos de votre rubrique Régions. Leur parution a été interrompue durant 18 mois afin de ne pas interférer sur le débat électoral.

Le dossier consacré à la ville de Paris marque le retour dans nos colonnes de ces monographies présentant, pour chaque agglomération étudiée, un maximum de projets en les situant dans l'espace, dans leur contexte, en présentant les acteurs et en donnant la parole aux élus afin qu'ils exposent leur politique urbaine. Nos rubriques régionales reviennent plus en détail sur ces réalisations au fur et à mesure de leur avancement, puis nos rubriques spécialisées Aménagement et Architecture & Technique soulignent ce qu'elles peuvent avoir d'exemplaires.

Notre nouvelle série de dossiers agglos détaillera, au fil des mois, encore plus qu'à l'accoutumée, la liste des projets afin que maîtres d'œuvre et responsables d'entreprises prennent connaissance, au plus tôt, des opportunités susceptibles de les intéresser.

S'agissant des projets de la Ville de Paris, le nombre et l'importance des aménagements projetés justifient notre présentation inédite: un dépliant situe les cinquante projets (53 exactement!) les plus importants. Aménagements et bâtiments, souvent spectaculaires, souvent exemplaires, toujours porteurs de marchés importants pour le secteur de la construction, obéissent aussi aux nouvelles exigences du développement durable. Il en résulte des dossiers impressionnants, à la hauteur d'une ville de 2,2 millions d'habitants et de la capitale.



ACHDOU F. / UREBA IMAGES



PHILIPPE BARDIAIR-IMAGES



PH. JOURDA ARCHITECTE



KAUPUNKI / REICHEN ET ROBERT & ASSOCIES

p. 40 Logement

- Production de logements sociaux
- Construction neuve
- Eradication de l'insalubrité

p. 42 Aménagement

- Paris Nord-Est
- Clichy-Batignolles
- Paysage urbain
- **Entretien avec Anne Hidalgo**, première adjointe chargée de l'urbanisme et de l'architecture

p. 48 Développement durable

- Plan climat
- Maîtrise de la consommation énergétique
- Ecoquartiers
- Rénovation du bâti existant

p. 50 Déplacements

- Tramway
- Modes doux de déplacements

p. 51 Paris et ses voisins

- Paris Métropole
- Autolib'

p. 52 Portraits

DOSSIER RÉALISÉ PAR
NATHALIE MOUTARDE AVEC HERVÉ GUÉNOT

ENTRETIEN AVEC BERTRAND DELANOË MAIRE DE PARIS

« Faire de Paris une grande métropole du XXI^e siècle »

Le logement, le débat sur les tours, les nouveaux quartiers, Paris Métropole mais aussi la dynamique d'investissement de la collectivité parisienne dans un contexte financier plus difficile... Bertrand Delanoë évoque les grands dossiers de son second mandat placé sous le signe du changement.

■ Pendant la campagne municipale, vous avez déclaré que si vous étiez réélu, « ce second mandat serait un nouveau mandat ». En quoi se distingue-t-il du précédent ?

C'est une équipe renouvelée, enrichie de la diversité de Paris, qui s'est mise au travail depuis mars. Vingt et un des trente-six adjoints, dix-huit femmes et dix-huit hommes, n'étaient pas membres de l'exécutif précédent. Plusieurs ont moins de 35 ans. Et d'autres incarnent l'expérience. C'est cette alchimie qui me plaît. Le contexte aussi a changé. Depuis 2001, dans de nombreux domaines décisifs : le logement social, la solidarité, l'accueil des tout petits, la diversification des modes de déplacements, la lutte contre les pollutions, même si ces priorités désignent des combats permanents, Paris a progressé, des avancées ont été accomplies. Sur cette base, il faut donc franchir un nouveau palier. C'est le sens de cette seconde mandature. Cela implique un changement d'échelle pour faire de Paris l'une des grandes métropoles du XXI^e siècle. Nos leviers sont l'innovation et le développement durable. Notre territoire est un espace partagé sur lequel le logement, le bâti, les déplacements, la culture, sont conçus dans une continuité géographique avec les communes voisines. Porte de la Chapelle, Masséna-Bruneseau, porte de Versailles, Bercy-Charenton, porte de Montreuil désignent ces nouveaux lieux où s'élabore la ville de demain. Et pour illustrer déjà très concrètement ce nouveau mandat, je pense aussi à des projets emblématiques comme Autolib', la création du pôle universitaire Paris Nord Est ou encore l'aménagement des entrepôts Macdonald.

« Sur la couronne parisienne, le paysage reste à inventer, avec comme enjeux le logement, la dynamique économique, les ambitions écologiques d'un urbanisme durable. Dans ce cadre, il peut être légitime de créer de l'espace en hauteur et d'en libérer au sol pour les déplacements et les espaces publics. »

■ Comment comptez-vous atteindre l'objectif particulièrement ambitieux de 40 000 logements sociaux supplémentaires d'ici à 2014 ?

C'est vrai, c'est ambitieux, surtout après les 30 000 logements sociaux déjà financés sous la précédente mandature. Mais la situation sociale et la crise nationale du logement légitiment ce volontarisme. C'est pourquoi nous sommes engagés à atteindre dès 2014, c'est-à-dire avec six ans d'avance, l'objectif fixé par la loi SRU. Nous allons donc poursuivre et amplifier nos efforts, mobiliser tous les leviers disponibles et notamment intensifier la construction dans les secteurs d'aménagement avec un objectif de 27 000 logements neufs en six ans, dont environ la moitié de logements sociaux. Nous allons aussi faire évoluer le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'identifier de nouvelles « réserves » dédiées au logement des familles modestes et des classes moyennes. Dans ces nouveaux quartiers de Paris, nous rendons possible la construction d'immeubles de 15 étages, ce qui dans la ville la plus dense d'Europe, permet de dégager de nouvelles marges. J'ajoute que d'ici à la fin de 2010, nous aurons achevé le traitement de l'insalubrité sur tout le bâti parisien. Ce sont là encore autant d'immeubles et de surfaces disponibles pour le logement social. Et Paris continuera bien entendu à investir dans l'immobilier en exerçant son droit de préemption. Cette politique d'acquisition doit également nous permettre de lutter contre le fléau spéculatif des ventes à la découpe, qui fragilise les locataires du parc privé. Parallèlement, nous mettons tout en œuvre pour que l'Etat accepte de nouer un réel

partenariat avec le Ville et accepte de nous vendre à des conditions adaptées certaines emprises foncières sur lesquelles nous pouvons réaliser des logements sociaux.

■ Vous avez dévoilé, le 25 septembre, le projet de tour « Triangle » à la porte de Versailles (voir page suivante). Les Parisiens sont plutôt réticents à la construction d'immeubles de grande hauteur. Comment allez-vous les convaincre ?

D'abord, le sujet est plus vaste : c'est du visage et de l'aménagement de Paris qu'il doit être question, la thématique des hauteurs s'inscrivant dans cette problématique. Ensuite, comme sur tous les sujets qui engagent l'avenir de Paris, nous défendons une démarche : la concertation avec les Parisiens. Avec Anne Hidalgo, ma première adjointe, en charge de l'urbanisme et de l'architecture, nous allons prolonger la réflexion initiée par Jean-Pierre Caffet sur la transformation de la couronne parisienne. Hier, une frontière entre Paris et ses voisins, des paysages urbains difficiles, sortes de no man's land entre deux portes ; demain, un territoire partagé, une continuité urbaine telle qu'elle se dessine, par exemple, autour de la gare des Mines (1). Sur cette couronne, le paysage reste à inventer, avec comme enjeux le logement, la dynamique économique de notre métropole, les ambitions écologiques d'un urbanisme durable. Dans ce cadre, il peut être légitime de créer de l'espace en hauteur et d'en libérer au sol pour les espaces verts, les déplacements et les espaces publics.

■ Vous avez insisté sur la beauté du projet des architectes Herzog et de Meuron. Quels autres projets de tours ou quelles tours déjà réalisées considérez-vous comme de « beaux objets architecturaux » ?

Aucune à Paris, c'est clair, sinon la tour Eiffel, qui en est devenue le symbole à travers le monde... Mais plus sérieusement, je citerai le Gherkin de Norman Foster qui, malgré ses 180 m de haut, s'intègre parfaitement dans le paysage urbain de



BRUNO LEVY POUR LE MONDE

Londres et dont la morphologie change selon le point de vue. A Barcelone, la Torre Agbar de Jean Nouvel incarne, pour moi, l'architecture durable du XXI^e siècle qui conjugue la responsabilité environnementale et la beauté des lignes et des couleurs, une qualité rare de l'architecture.

❑ Que pensez-vous des propos de Jean Nouvel (2) sur le projet des Halles selon lesquels la Ville de Paris s'est contentée du « programme minimum » ?

J'ai le plus grand respect pour Jean Nouvel, l'un des plus grands architectes de notre temps. Mais sur les Halles, un peu de patience! David Mangin a conçu une stratégie urbaine pour désenclaver et même « pacifier » le cœur de Paris. Avec des circulations plus fluides grâce à une perspective restaurée, nous redonnons aux Halles sa fonction de porte d'entrée principale dans la métropole. Et dans cet espace libéré s'inscrit le geste architectural de Patrick Berger et Jacques Anziutti : la Canopée est un vrai signal urbain, lumineux, esthétique, apaisant qui donnera un sens à cette porte de Paris où se croisent 800 000 personnes chaque jour. J'observe que des architectes aussi éminents que Jacques Herzog, Dominique Jakob, Wilhem Jan Neutefings, Rudy Ricciotti ou Kajuyo Sejima, tous membres du jury sur le Carreau des Halles, ont soutenu ce projet.

❑ Où en sont les négociations avec l'Etat sur l'implantation du tribunal de grande instance (TGI), l'enfouissement de CDG Express à la porte de la Chapelle et le financement du tramway entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières ?

Pour ce qui est du TGI, nous proposons, vous le savez, une solution à la mesure des besoins (100 000 m²) sur le site de Masséna-Bruneseau. La balle est dans le camp de l'Etat. Par ailleurs, nous sommes tout à fait favorables au projet CDG Express. Mais il faut faire les choses dans l'ordre. J'ai donc alerté l'Etat sur la nécessité d'enfouir cette ligne, CDG Express, au niveau de la porte de la Chapelle, et ce, avant d'envisager toute nouvelle infrastructure sur un site déjà très encombré. D'ailleurs, la commission d'enquête indépendante intervenant sur ce dossier a rendu un avis favorable à deux conditions : l'enfouissement de la ligne, précisément, et la création d'une interconnexion avec le RER E. Je ne peux qu'approuver ces conclusions et je souhaite vivement que l'Etat prenne pleinement en compte cette recommandation. Quant au tronçon sud du tramway des Maréchaux, il a été mis en service en décembre 2006 et transporte désormais 100 000 personnes par jour. D'ici à 2012, il sera prolongé jusqu'à la porte de la Chapelle et à l'heure du Grenelle,

nous attendons légitimement un engagement financier de l'Etat afin de pousser ce projet jusqu'à la porte d'Asnières.

❑ Quels seront les projets inscrits dans le contrat particulier avec la région Ile-de-France ?

Dans les semaines qui viennent, Anne Hidalgo va piloter les discussions avec la région afin de définir le contenu du prochain contrat particulier. A ce jour, tout reste ouvert et quelques pistes se dessinent autour de grands équipements et d'infrastructures lourdes comme les Halles, la gare Eole-Evangile ou encore le pôle universitaire Paris Nord Est. Sont également envisagés de nombreux projets structurants autour de l'innovation et du développement économique avec des pépinières et des incubateurs, et des projets de développement social notamment sur l'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

❑ La Ville de Paris est-elle prête à soutenir le plan de mobilisation de Jean-Paul Huchon en faveur des transports publics ?

D'abord, l'augmentation du prix des hydrocarbures et la crise environnementale rendent le développement des transports en commun plus urgent et plus décisif que jamais. Or, depuis 2002, l'Etat a fait perdre beaucoup de (●●●)

(●●●) temps à notre région dans ce domaine : c'est ce qui explique le coût de ce plan de mobilisation, évalué à 17 milliards d'euros. Depuis 2006, date de la décentralisation effective du Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France), la région et la Ville de Paris ont fait des efforts considérables pour renforcer l'offre de transports en commun avec une augmentation de 60 % des contributions publiques. Mais dans le même temps, l'Etat reporte sans cesse la réalisation de projets programmés depuis longtemps. De contrat de Plan en contrat de Plan, son désengagement devient systématique. Paris soutiendra donc évidemment le plan de mobilisation en faveur des transports publics mais nous attendons un engagement financier précis et significatif de l'Etat. La remarque est d'autant plus fondée que le gouvernement a curieusement exclu l'Ile-de-France des conclusions du Grenelle de l'environnement, alors que l'enjeu s'y pose de la façon la plus évidente. Ce jeu de dupes doit cesser.

■ **Pendant le premier mandat, la collectivité parisienne a investi en moyenne un milliard d'euros par an : ce rythme d'investissement va-t-il se poursuivre ?**
J'y compte bien. Entre 2009 et 2014, l'investissement de la collectivité parisienne s'élèvera en

moyenne à 1,2 milliard d'euros par an. Cette politique d'investissement a d'ailleurs marqué un changement de donne radical pour Paris. Depuis que la gauche gère la capitale, l'investissement annuel a doublé : c'est là un levier majeur pour moderniser notre ville, opérer l'indispensable rééquilibrage entre le sud-ouest et le nord-est parisiens et intensifier les services par le financement du logement, du tramway, des crèches, et de nombreux équipements culturels et sportifs. Mais j'insiste, cette dynamique a toujours été de pair avec une maîtrise vigilante de notre budget et de notre niveau d'endettement qui est l'un des plus bas de France. Ce mode de gestion nous a d'ailleurs valu d'obtenir la note maximale « AAA » décernée simultanément par les trois plus grandes agences internationales de notation. Avec Vienne, Paris est ainsi la métropole d'Europe la mieux notée.

■ **La baisse des droits de mutation ne risque-t-elle pas de remettre en cause certains projets ?**

Nos engagements seront tenus, en dépit d'un contexte budgétaire évidemment contraint par la crise actuelle, mais aussi par le désengagement de l'Etat et par cette baisse prévisible des droits de mutation. Raison de plus pour mettre en œuvre une gestion très exigeante et pour nous



concentrer sur les priorités validées par les Parisiens pendant la campagne.

■ **La structuration de la Conférence métropolitaine en syndicat mixte d'études constitue-t-elle une étape importante ?**

D'abord, je constate que la dynamique même Paris Métropole est désormais unanimement considérée comme le lieu et l'instrument pertinent sur ce dossier. Ceux qui, hier, nous critiquaient ont choisi de nous rejoindre et je m'en félicite. Quant au syndicat d'études, oui, il est une première étape essentielle qui a vu se constituer un collectif d'élus désireux d'avancer ensemble sur les problématiques du cœur de l'agglomération. Au-delà des études de projet métropolitains, ce syndicat a vocation à réfléchir à une plus grande solidarité financière et fiscale entre les collectivités de Paris Métropole. Nous travaillons aussi à des partenariats qui engageraient davantage les collectivités dans la mise en œuvre de projets de niveau métropolitain, qu'il s'agisse par exemple de développement économique, de logement ou des transports.

■ **Qu'attendez-vous de la consultation internationale du « grand pari de l'agglomération parisienne » ?**

Nous y sommes associés, nous suivons avec beaucoup d'attention les travaux menés dans ce cadre, car les équipes impliquées sont toutes de qualité. J'ai prévu de les rencontrer prochainement parce qu'elles peuvent contribuer à nos réflexions sur l'aménagement de la couronne. C'est ce même souci de pragmatisme qui prévaut d'ailleurs dans ma relation avec Christian Blanc. J'entends, en tout cas, que les choses continuent d'avancer, car l'avenir de notre métropole implique que nous maintenions un dialogue et un rythme soutenus. En tout état de cause, soyons clairs, rien ne saurait se concevoir sans ou *a fortiori*, contre les élus franciliens. L'Ile-de-France n'a pas vocation à devenir un territoire d'exception dont l'aménagement relèverait essentiellement du libre arbitre de l'Etat.

PROPOS RECUEILLIS PAR NATHALIE MOUTARRE

Tour triangulaire pour le Parc des expositions

Ce projet est la première illustration de la volonté de Bertrand Delanoë de dépasser le fameux plafond des 37 m imposé à tout édifice parisien depuis plus de trente ans. Vu de face, c'est un triangle monumental (200 m à la base, entre 180 et 200 m de hauteur) : plus qu'une nouvelle tour, le bâtiment du Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, conçu par les architectes suisses Jacques Herzog et Pierre de Meuron pour le compte d'Unibail-Rodamco, sera un véritable signal urbain, original et inattendu, à l'échelle de toute la capitale. « Le triangle deviendra l'un des lieux majeurs de Paris Métropole. Il apparaîtra comme une silhouette remarquable dans le système d'axes et de monuments de la ville », a commenté Jacques Herzog, lors de la présentation du projet. Le programme reste pour l'essentiel à définir. Guillaume Poitral, P-DG d'Unibail-Rodamco, parle de besoins en surfaces de bureaux permanentes ou temporaires (utilisés par les exposants des salons) de salles de conférences et de réunions, et d'un éventuel hôtel, le tout sur environ 70 000 à 80 000 m². La livraison pourrait intervenir en 2012.



HERZOG ET DE MEURON

(1) La gare de Mines est l'un des secteurs opérationnels de Paris Nord Est, à cheval sur Paris et Plaine Commune.

(2) « Paris Obs » du 3 au 8 juillet 2008. Jean Nouvel a participé à la consultation sur le projet des Halles avec Winy Maas et Rem Koolhaas.



LIRE AUSSI...

Interview intégrale sur le moniteur-expert.co

SETP

Après le développement de la production, l'assistance à la conception

Après la montée en puissance de son outil de production, l'évolution et l'adaptation de ses produits aux besoins de ses clients, la société a franchi une nouvelle étape.

Depuis plus de 14 ans, SETP s'emploie à valoriser sa ressource en « Pierre Calcaire de Comblanchien ». Après l'extraction et la commercialisation de blocs de Comblanchien, la société s'est équipée d'une usine de transformation marbrière qui après de multiples agrandissements lui a permis de devenir un acteur majeur en France dans la fourniture de produits destinés à la voirie : pavés, dallage, bordures, pièces de mobilier urbain ou encore fontainerie.

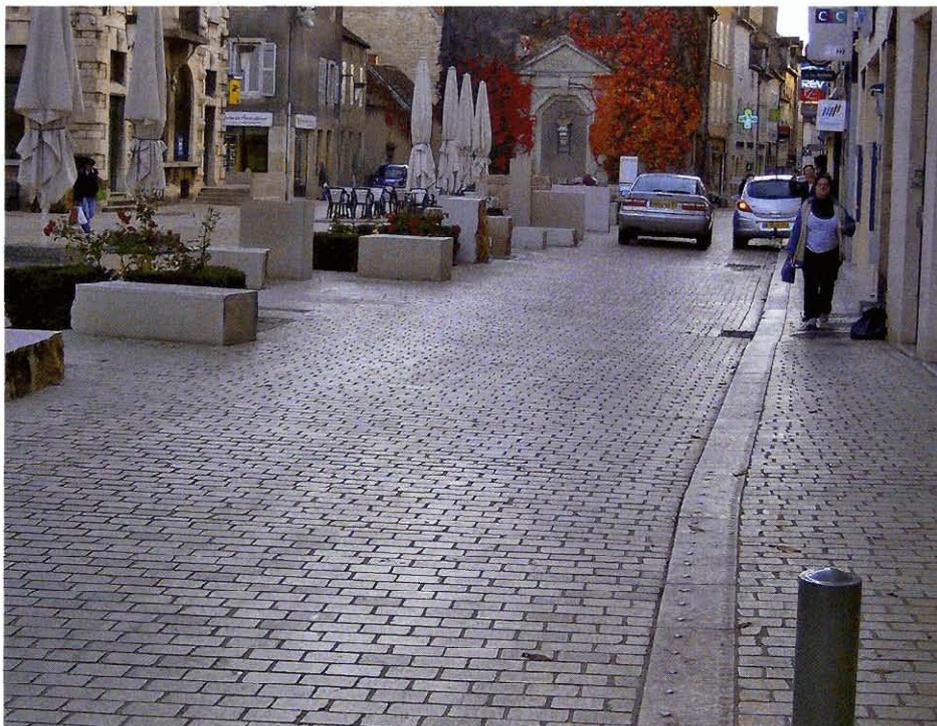
Aujourd'hui, 25 000 m² de revêtements et 15 000 mètres linéaires de bordures sont façonnés chaque année pour réaliser des chantiers d'envergure comme les Boulevards de Valence ou les Tramways de St Etienne et de Lyon.

En 2003, l'opportunité s'est présentée à l'entreprise de s'exprimer dans un nouveau secteur : le soutènement. SETP acquiert la licence d'exploitation d'un brevet du gabion préfabriqué le « **STONEBOX** ».

Cette technique permet la valorisation des matériaux jusque là inutilisés par l'activité roche dimensionnelle.

Le **STONEBOX** a connu un essor important pour atteindre un volume de 25 000 m³ en 2007 et environ 35 000 m³ en 2008.

Les évolutions techniques ont accompagné la créativité des architectes et permis des utilisations nouvelles comme l'aménagement paysager, le parement minéral de



certain bâtiments, le mur antibruit minéral à deux faces valorisées et exploitables, doublé d'une valeur d'atténuation acoustique dans la meilleur classification.

Le soutènement reste évidemment un volume important d'utilisation du produit. Afin d'agrandir son rayon d'action, SETP a ensuite conçu une unité de production de **STONEBOX Mobile**, permettant désormais de réaliser des opérations de grande envergure aux 4 coins de la France.

Avec un remplissage en pierre du site s'intégrant au mieux dans le paysage local et plus en adéquation avec les démarches HQE elle limite le transport et fait fonctionner les ressources locales.

Il restait une étape à franchir, l'assistance à la conception de projet. Toujours dans un esprit perfectionniste, l'entreprise s'est d'abord entourée d'un partenaire expérimenté : **FONDASOL** qui réalise les notes de calcul, issues des suggestions de nos études. Nous sommes désormais en mesure, à partir de croquis, d'accompagner les Bureaux d'Etude et Maître d'Ouvrage dans la réalisation de plans d'exécution Autocad, de notes de calcul garantissant la stabilité des ouvrages à réaliser, et de quantitatifs précis, permettant au mieux de chiffrer les opérations et de mener le projet à son terme dans de bonnes conditions.



Aujourd'hui, c'est toute l'équipe SETP qui est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

SETP

Route de Villers-la-Faye - 21700 Comblanchien

Tél. : 03 80 62 73 46 - Fax : 03 80 62 73 47 - setp@setp.fr - www.setp.fr

service lecteur n° 610

Cette liste, non exhaustive, recense des projets d'équipements culturels, sportifs, hospitaliers..., des programmes immobiliers (bureaux, logements...), publics et privés, illustrant la diversité de la création architecturale à Paris ainsi que quelques chantiers emblématiques (la Maison de la Radio, «Langues O»...). S'y ajoutent des projets de transport en commun qui auront un fort impact urbain et/ou permettront de renforcer les liens Paris/banlieue.

27 projets phare





ATELIERS JEAN NOUVEL

1 La Philharmonie de Paris (XIX^e)

Dans le parc de La Villette, cette nouvelle « colline » offerte au paysage parisien abritera une salle de concerts de 2 400 places, un pôle éducatif, des espaces d'exposition, un restaurant... Maître d'ouvrage : La Philharmonie de Paris, architectes : ateliers Jean Nouvel, Brigitte Métra associée à la création de la salle, coût : 200 millions d'euros, livraison : 2012.



APSYS

4 4^e travée de la Cité des sciences (XIX^e)

Elle accueillera un complexe cinématographique de 16 salles (3 000 fauteuils), premier cinéma numérique de France, et 13 000 m² de commerces dédiés aux loisirs et aux nouvelles technologies. Maître d'ouvrage : SCI Cité Villette, maître d'ouvrage délégué : Apsys, architecte : agence SCAU, budget global : 60 millions d'euros. Ouverture prévue au premier semestre 2011.



ANTOINE GRUMBACH ET ASSOCIES

2 Extension du tramway

D'une longueur de 14,2 km, entre les portes d'Ivry et de la Chapelle, elle comprendra 25 stations. Trois équipes de maîtrise d'œuvre avec pour mandataire : Christian Devillers, Egis Aménagement et Setec TPI. Coût : 615 millions HT d'euros (infrastructure), 137 millions (aménagement urbain). Début des travaux : 2009, livraison fin 2012. Prolongement envisagé jusqu'à la porte d'Asnières.



RUDY RICCIOTTI ARCHITECTES

5 Reconstruction du stade Jean-Bouin (XVI^e)

L'équipement, qui accueille le Stade Français, verra sa capacité portée de 10 000 à 20 000 places. Rudy Ricciotti propose un volume organique composé d'une peau fine de béton perforé posée sur des châssis vitrés photovoltaïques. Maître d'ouvrage : Ville de Paris, BET : Berim, surface créée : 38 000 m² shon, coût : 85 millions d'euros HT, livraison en 2012.



STUDIOSEZZ

3 La Canopée (Forum des Halles) (I^{er})

La carapace de verre imaginée par Patrick Berger et Jacques Anziutti recouvrira le cratère du Forum des Halles et le principal accès au pôle de transports en commun Châtelet-Les Halles. Elle intégrera 14 000 m² d'équipements publics et de commerces. Maître d'ouvrage : Ville de Paris, BET : Ingérop, coût d'objectif : 120 millions d'euros, livraison : 2013.



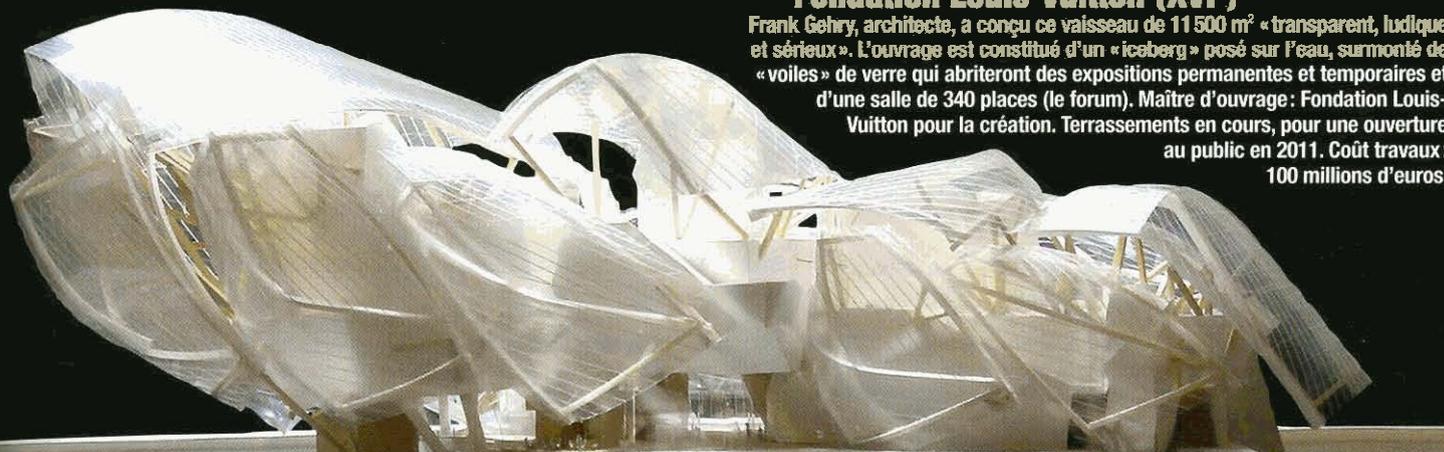
CHRISTOPHE VALTINUM LAULT

Extension de l'hôpital Robert-Debré (XX^e)

Compact, percé de multiples fenêtres, le nouveau bâtiment (14 900 m² shon) conçu par Louis Pallard accueillera l'unité d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis, un pôle d'hospitalisation, des salles de consultation, un pôle de recherche pour l'Inserm et des bureaux. Maître d'ouvrage : AP-HP, BET et économiste : Iosis, coût : 25,4 millions d'euros HT, livraison en 2011.

Fondation Louis-Vuitton (XVI^e)

Frank Gehry, architecte, a conçu ce vaisseau de 11 500 m² « transparent, ludique et sérieux ». L'ouvrage est constitué d'un « iceberg » posé sur l'eau, surmonté de « voiles » de verre qui abriteront des expositions permanentes et temporaires et d'une salle de 340 places (le forum). Maître d'ouvrage : Fondation Louis-Vuitton pour la création. Terrassements en cours, pour une ouverture au public en 2011. Coût travaux : 100 millions d'euros.



DR



8 Complexe hôtelier et commercial (XIX^e)

Premier projet parisien de l'agence hollandaise Neutelings Riedijk Architecten, ce programme, situé à la porte de La Villette, comprend deux hôtels (1* et 3*) d'une capacité totale de 580 chambres et des commerces en rez-de-chaussée. Maître d'ouvrage: Sodéariff, superficie: 24700 m² shon, coût des travaux: 53 millions d'euros HT. Livraison fin 2010/début 2011.



9 Pôle mère-enfants de l'hôpital Necker (XV^e)

Sur 65 000 m² shon, il regroupera la maternité, les activités de chirurgie et de réanimation pédiatrique, les urgences, la néonatalogie... aujourd'hui réparties sur sept bâtiments. Sur le boulevard du Montparnasse, Philippe Gazeau a traité la façade comme un grand jardin vertical. Maître d'ouvrage: AP-HP. Les travaux (110 millions d'euros) démarrent. Livraison: début 2012.



10 Ilot T8 (XIII^e)

Bambou pour les façades et plan d'eau en cœur d'îlot pour ce programme de 20 000 m² de bureaux, 6 000 m² de logements en accession et 8 000 m² de commerces, construit sur la dalle de couverture des voies ferrées au cœur de la ZAC Paris Rive gauche. Maître d'ouvrage: SFL, promoteur: Nexity, architecte: Rudy Ricciotti, coût: 30 millions HT, livraison fin 2012.



11 Centre bus et bureaux (XX^e)

Rue des Pyrénées, construction au-dessus du nouveau centre bus de la RATP de 30 000 m² de bureaux, d'un collège et d'une crèche (3 400 m²). Création d'un jardin de 3 000 m² en cœur d'îlot et d'un passage public traversant. Maître d'ouvrage: RATP/Idade Tertial, architecte: Brigitte Métra + associés, BET: Arcoba, coût: 70 millions d'euros HT, livraison: 2012.

Et aussi

● QUADRILATÈRE RICHELIEU

(II^e) Budget de 150 millions d'euros pour la modernisation du berceau historique de la BNF. Architectes: Bruno Gaudin et Jean-François Lagneau. Maître d'ouvrage: ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur. Travaux: de 2010 à 2014.

● 13 LE CARREAU DU TEMPLE

(III^e) Une fois restructuré, il accueillera un équipement public multi-usages. Maître d'ouvrage: Ville de Paris, architecte: Studio Milou, coût: 28 millions d'euros HT, livraison mi-2013.

● LE LOUXOR (X^e)

Réhabilitation et extension de l'ancien « Palais du cinéma ». Maître d'ouvrage: Ville de Paris, architectes: Philippe Pumain associé à Fabre-Speller, coût: 26 millions d'euros TTC, livraison: fin 2012.

● 15 FONDATION PATHÉ (XIII^e)

Transformation de l'ancien cinéma « Le Gaumont Gobelins Rodin » en un espace d'exposition et un centre d'archives. Création d'un nouveau bâtiment (2 000 m²) derrière la façade. Architecte: Renzo Piano. Livraison en 2011.

● 3^e PHASE DE PARIS 7

(XIII^e) L'université a lancé un PPP pour la construction de quatre bâtiments (45 000 m²) sur Paris Rive gauche. Quatre équipes en lice. Décision au printemps 2009. Livraison trois ans plus tard.

● 17 PROJET DE SECONDE PISCINE FLOTTANTE (XV^e)

Emplacement et calendrier pas encore déterminés.

● 18 PISCINE MOLITOR (XVI^e)

Réhabilitation de ce fleuron de l'Art-Déco dans le cadre d'un bail emphytéotique administratif. La Ville de Paris désignera le lauréat entre Colony Capital ou GTM Bâtiment. Livraison en 2012.

● 19 EXTENSION DE ROLAND-GARROS (XVI^e)

La Fédération française de tennis envisage la construction d'un court central de 15 000 places avec une couverture mobile et de deux courts annexes sur le stade Georges-Hébert. Un projet d'environ 120 millions d'euros.

● 20 RÉHABILITATION DE LA HALLE PAJOL (XVIII^e)

Elle abritera une auberge de jeunesse, une bibliothèque...

Installation d'une centrale photovoltaïque de 3 300 m². Maîtres d'ouvrage: Ville de Paris/Semaest/FUAJ, architecte: Jourda architectes, coût: 48,8 millions d'euros HT, livraison: fin 2012.

● GARE EOLE EVANGILE

(XIX^e) Elle assurera l'interconnexion entre le tramway T3, le RER E et à plus long terme avec le tram'Y. Mise en service prévue fin 2014/2015. Coût: près de 200 millions d'euros.

● 22 CDG EXPRESS

La ligne ferroviaire directe entre la gare de l'Est et l'aéroport de Roissy (32 km) pourrait être mise en service en 2013-2014. Négociations en cours entre le gouvernement et Vinci Concessions (mandataire du groupement). Coût de l'infrastructure: 640 millions d'euros.

► DÉJÀ EN CHANTIER

● 23 LA GAITÉ LYRIQUE (III^e)

Livraison fin 2009 de l'ancien théâtre transformé en centre des musiques actuelles et des arts numériques. Maître d'ouvrage: Ville de Paris, architecte: Manuelle Gautrand, coût: 71,5 millions d'euros TTC.

● 24 PÔLE DES LANGUES ET CIVILISATIONS (XIII^e)

Ce bâtiment de 30 400 m² shon accueillera notamment « Langues O ». Maître d'ouvrage: région Ile-de-France, architecte: ateliers Lion, coût: 42 millions d'euros HT, livraison fin 2010.

● 25 MAISON DE LA RADIO

(XVI^e) Après désamiantage et curage, lancement début 2009 du chantier de rénovation de la maison ronde (110 000 m²) pour une livraison en 2015-2016. Architecte: Architecture Studio. Coût des travaux: environ 200 millions d'euros HT.

● 26 PROLONGEMENT DU MÉTRO

En 2012, la ligne 4 reliera la porte d'Orléans à la mairie de Montrouge (198 millions d'euros) et la 12, la porte de la Chapelle à la station Proudhon-Gardinoux dans la Plaine-Saint-Denis (198,5 millions).

● 27 PROLONGEMENT DU T2

2,3 km entre Issy-Plaine et la porte de Versailles, où il sera mis en correspondance avec le T3. Mise en service: automne 2009.

Aujourd'hui, 940 ha, soit près de 10% de la superficie de Paris, font l'objet d'opérations d'urbanisme. Celles qui sont présentées ici n'ont pour la plupart pas encore été engagées à l'exception des ZAC Paris Rive gauche, Porte des Lilas, Bédier/Porte d'Ivry... ou démarrent tout juste (ZAC Porte Pouchet, Gare de Rungis...). De la plus grande (200 ha) à la plus petite (1 ha), elles contribueront toutes à modifier le paysage urbain parisien.

26 opérations d'aménagement





1 ZAC Paris Rive gauche (XIII^e)

Opération réalisée à 50%. Aménageur: Semapa. Quatre secteurs restent à aménager: Austerlitz sud (B. Reichen/J. Osty): 85 000 m² de bureaux sur 20 000 m² de dalle; Austerlitz gare (Arep/ateliers J. Nouvel/M. Desvigne), articulé autour d'un pôle transports, d'un îlot urbain (ci-dessus) et d'un parc; Tolbiac-Chevaleret (P. Gangnet/Empreinte): 1 000 logements et 75 000 m² de bureaux; Masséna-Bruneau (Y. Lion): études urbaines en cours.



4 Ancienne gare d'Auteuil (XVI^e)

Les terrains de l'ancienne gare (1,45 ha) accueilleront 350 logements dont 50% sociaux (Paris Habitat) et 50% privés (Cogedim), une crèche, une bibliothèque (2 000 m²), des commerces (2 000 m²) et une promenade plantée. Aménageur: Paris Habitat, architecte coordonnateur: X. Lauzeral, architectes des logements: groupement A.Démians (mandataire), R. Ricclotti, F. Soler et F. Geipel, dépôt du permis de construire: fin 2008/début 2009.



2 Secteur Clichy-Batignolles (XVII^e)

Il comprend deux ZAC: Cardinet-Chalabre (7,3 ha) et Clichy-Batignolles (43,2 ha), aménagées par la Semavip, et l'îlot Saussure (de l'autre côté des voies ferrées) aménagé par la Snef. Architecte coordonnateur: F. Grether, paysagiste: J. Osty. Programme (hors îlot Saussure): 226 000 m² de logements, 121 000 m² de bureaux/activités... Etude en cours sur l'implantation de tour(s) à la porte de Clichy et d'immeubles de logements de 15 étages.

5 ZAC Boucicaut (XV^e)

3 ha. ZAC créée en 2007. Programme de 51 000 m² répartis entre 33 000 m² de logements (dont 50% sociaux), 8 500 m² d'équipements publics, des bureaux, des commerces... Le périmètre sur le site de l'ancien hôpital englobe une première phase de 13 000 m² en cours de réalisation. L'établissement public du campus de Jussieu occupe une partie des bâtiments existants. Désignation de l'aménageur début 2009. Projet urbain: P. Chemetov, C+ H+.

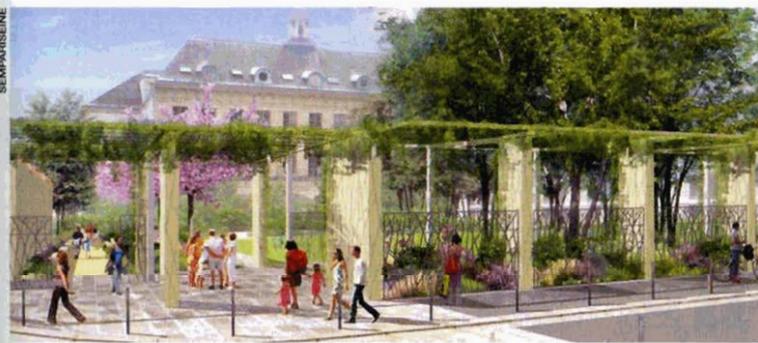


3 ZAC Gare de Rungis (XIII^e)

3,8 ha. 40 000 m² de shon dont 19 000 m² de bureaux (Icade), 13 000 m² de logements, un Ehpad, des équipements publics, un jardin de 5 000 m². Panneaux photovoltaïques sur l'immeuble de bureaux, récupération des eaux pluviales... Les travaux préparatoires démarrent. Aménageur: Semapa, architecte coordonnateur: B. Fortier, paysagiste: Arpentère.

6 Paris Nord-Est (XVIII^e/XIX^e)

200 ha, entre les portes de la Chapelle et de La Villette. Architecte coordonnateur: F. Larcloq, paysagiste: agence Ter. Constructibilité de 1,1 million de m² shon. Premiers secteurs opérationnels: la ZAC Claude-Bern (103 000 m²) et la reconversion de l'entrepôt Macdonald par la SAS Paris Nord-Est (Caisse des dépôts, Icade, Semavip) confiée à R. Koolhaas.



7 ZAC Beaujon (VIII^e)

1,7 ha. 20 000 m² de shon répartis entre 120 logements sociaux, dont un foyer de jeunes travailleurs, des services et des commerces (800 m²), de nombreux équipements publics : crèche, halte-garderie, écoles maternelle et élémentaire (réhabilitée), piscine, gymnase ainsi qu'un commissariat et un bureau de France Télécom. Les travaux préparatoires à l'aménagement des espaces publics démarrent. Aménageur : SemPariSeine, architecte coordonnateur : LLTR.



8 Bercy-Charenton (XI^e)

Ce secteur de 30 ha, haché par les grandes infrastructures de transports (A4, échangeur routier, faisceau ferré de la gare de Lyon), a fait l'objet en 2007 d'une réflexion urbaine dans le cadre du groupe de travail « Hauteurs ». La Ville de Paris veut y créer un nouveau quartier. Les études, menées en concertation étroite avec Charenton, devraient se poursuivre sur toute la mandature. Quelques projets pourraient voir le jour d'ici là comme le prolongement de la rue Baron-Leroy.



9 ZAC Porte des Lilas (XIX^e/XX^e)

2,5 ha. 132 000 m² de shon répartis entre 23 000 m² d'activités/commerces, 50 000 m² de bureaux livrés d'ici à la fin 2008, 20 000 m² d'équipements publics, 20 000 m² de logements, un pôle de loisirs (dont un cinéma de 7 salles), 8 000 m² de services municipaux. Création d'un jardin de 2,2 ha. Aménageur : Semavip, architecte coordonnateur : O. Le Boursicot (LLTR), paysagiste : P. Hilaire.

Et aussi

10 LES HALLES (I^e) Création d'un jardin de plain-pied de 4,3 ha ; recomposition des espaces souterrains ; construction de la Canopée. Maître d'ouvrage : Ville de Paris. Maîtrise d'œuvre urbaine Seura (D. Mangin)/P. Raguin

11 HÔPITAL LAENNEC (VII^e) Construction de 130 logements sociaux et 211 libres, d'un centre de gérontologie, de commerces, de bureaux... Maître d'ouvrage : Cogedim/SAS Financière/SA AGF Vie. Permis de construire annulés.

12 ILOT BRÉGUET (XI^e) Au 17-19, rue Bréguet, transformation de l'ancien garage de la Poste en hôtel industriel (SCI Bréguet) ; au 21, restructuration du bureau de poste en logements (Poste Immo) ; au 27-35, création d'une crèche, d'un gymnase... (Ville de Paris).

13 PORTE DE VINCENNES (XII^e) La Ville de Paris relance une consultation d'urbanisme avec Vincennes et Saint-Mandé.

14 RUE DU CHAROLAIS (XII^e) Programme : 12 700 m² de logements, 11 800 m² de bureaux, une crèche et un conservatoire municipal. Aménageur : Snef. Architecte coordonnateur : Dubus-Richez.

15 ZAC JOSEPH-BEDIER-PORTE D'IVRY (XIII^e) 67 000 m² de shon dont 12 000 m² de logements, 31 000 m² de bureaux/activités... Aménageur : Semapa, architecte-coordonnateur : atelier Ruelle.

16 HÔPITAL BROUSSAIS (XV^e) Réflexion en cours. Potentiel de construction de 23 000 à 24 000 m² de logements sur l'îlot des Mariniers et d'un Ehpad dans le pavillon Gaudard-d'Alaine.

17 PARC DES EXPOSITIONS Conçue par J. Herzog et P. de Meuron pour Unibaill-Rodamco, cette tour triangulaire (200 m à la base, 180 m de haut) devrait regrouper des bureaux, un éventuel hôtel, sur 70 000 à 80 000 m². Livraison prévue en 2012.

18 86-88, RUE DE LOURMEL (XV^e) Construction d'un Ehpad, d'une résidence pour femmes en situation de précarité et de 50 logements sociaux à la place d'un ancien garage de France Télécom. Aménageur : SemPariSeine.

19 ZAC PORTE POUCHET (XVII^e) 72 000 m² de shon dont 20 000 m² de logements, 30 000 m² de bureaux/activités... Aménageur : Semavip, architecte coordonnateur : M. Guthman/ Trevelo et Viger-Kolher.

20 122, RUE DES POISSONNIERS (XVIII^e) Construction de 100 logements sociaux, d'un centre d'animation, d'un gymnase, aménagement d'un square. Aménageur : Ville de Paris en régie, architecte coordonnateur en cours de désignation.

21 ZAC PAJOL (XVIII^e) 31 800 m² de shon dont 24 100 m² d'équipements (collège, IUT, auberge de jeunesse, gymnase...), 5 200 m² d'activités, espace vert... Aménageur : Semaest, architecte coordonnateur : Galiano-Simon.

22 GPRU MONTMARTRE/PORTE DE CLIGNANCOURT (XVIII^e) Secteur Binet. Construction de 11 000 m² de logements, 1 500 m² de bureaux et d'une crèche. Aménageur : Paris Habitat. Secteur Croisset : démolition d'une tour de logements et construction de 10 000 m² de bureaux/activités, 6 000 m² de logements... La Ville relance une consultation d'urbanisme.

23 OURCQ-JAURÈS (XIX^e) Programme : 550 logements neufs et réhabilités, 7 000 m² d'activités, 1 800 m² d'espaces verts. Aménageur : Semavip, architecte coordonnateur : D.Druenne.

24 FRÉQUEL-FONTARABIE (XX^e) Création d'un écoquartier dans un secteur insalubre : 106 logements sociaux neufs et réhabilités, un jardin, une crèche... Aménageur : Siemp, architecte coordonnateur : E. Samuel.

25 PORTE DE MONTREUIL (XX^e) Création d'une ZAC en 2009. Programme d'environ 100 000 m² de shon avec couverture du périphérique. Architecte-coordonnateur : Pranlas-Descours.

26 SAINT-BLAISE (XX^e) Désenclavement du quartier, construction d'une pépinière d'entreprises, déplacement d'une crèche, création d'un linéaire de commerces rue Saint-Blaise. Aménageur : à désigner, architecte : A. Grumbach.

PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La Ville mise sur une politique « imaginative »



ACHDOU FURBA IMAGES

BECKMANN-N'THÉPÉ

STEPHAN LUCAS

■ **Projet de 31 logements (11 neufs, 20 restructurés) au 71, rue Saint-Dominique, Paris VII^e. Maître d'ouvrage : Batigère Ile-de-France. Architectes : Beckmann-N'Thépé.** ■ **Opération Planchat-Vignoles (Paris XX^e) : construction HQE de 99 logements et de 12 ateliers d'artistes par Paris Habitat et l'architecte Edouard François, inaugurés le 6 octobre par Bertrand Delanoë.** ■ **Projet de 135 logements avenue du Maréchal-Fayolle (XVI^e). Paris Habitat, maître d'ouvrage et Sanaa, architecte.**

Comme le souligne Bertrand Delanoë (voir *entretien p.30*), la Ville de Paris devra mobiliser tous les leviers disponibles pour atteindre l'objectif de 40000 logements sociaux financés sur la mandature. Aux manettes, Jean-Yves Mano, reconduit dans ses fonctions d'adjoint au logement. «L'ambition est importante, reconnaît-il, mais nous avons su démontrer lors du premier mandat qu'avec une volonté politique forte et assumée on obtient des résultats assez probants.» Environ le tiers des logements sociaux supplémentaires (entre 13000 et 14000) proviendra de la construction neuve. Parallèlement, la collectivité parisienne poursuivra sa politique d'acquisition d'immeubles. «Le potentiel est plus faible qu'en 2001-2002 mais il existe, constate Jean-Yves Mano. Les conséquences de

la crise financière devraient nous permettre de voir arriver des propositions intéressantes.» Un millier de logements sont en cours d'acquisition et autant devraient bientôt rentrer en négociation. La municipalité continuera à faire jouer son droit de préemption, espérant ainsi acquérir entre 1000 et 1200 logements l'an. «Cette politique, assez imaginative, nous demande d'être réactifs à tout moment», explique l'adjoint au logement. Bien sûr, elle ne pourra être mise en œuvre que si l'Etat continue à accompagner

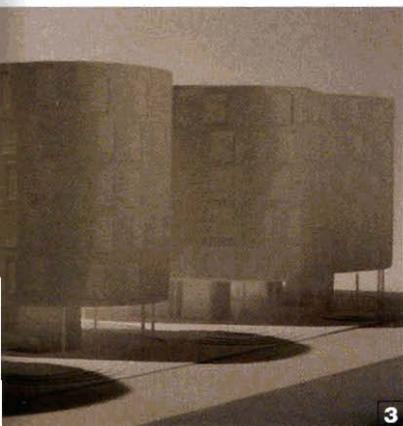
- ▶ **15,4% de logements sociaux SRU (176023 logements) début 2007**
- ▶ **235000 logements gérés par des bailleurs sociaux**

la Ville. La convention signée entre les deux partenaires porte sur le financement de 6000 logements sociaux par an. Elle doit être renouvelée en 2010.

Classes moyennes

Cet effort accru en faveur du logement social profitera aussi aux classes moyennes. «Nous nous y intéressons, contrairement à ce que certains prétendent», lance Jean-Yves Mano. La Ville financera 35% des logements sociaux familiaux (1) en PLS (prêt locatif social). Ces logements sont accessibles à un célibataire dont les ressources mensuelles ne dépassent pas 3003 euros, ou à un ménage avec deux enfants aux revenus inférieurs à 6631 euros par mois. Par ailleurs, ces mêmes familles, si elles sont déjà locataires d'un logement HLM (dans le parc non conventionné notamment), pour-

ront bénéficier du prêt personnel résidentiel (PPR). Ce prêt zéro entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007. 300 pourraient être accordés la première année, 600 par la suite. Une mesure permettrait de faire d'une pierre deux coups : fluidifier le parc social dont le taux de rotation s'élève à 3,8%. Ciblant toujours les classes moyennes, la municipalité veut faciliter la construction d'appartements à loyer maîtrisé. En contrepartie d'une «ristourne» sur la taxe foncière, les opérateurs sociaux sont invités à plafonner les valeurs de construction (environ 16,50 euros/m² pour 1200 et 2000 logements de construction neuve). Ces logements devraient être réalisés ces prochaines années dans les zones d'habitat collectif. Autre priorité : les logements sociaux familiaux seront prioritaires pour les familles avec enfants. 35% des logements sociaux familiaux seront financés par le PLS. Cette mesure s'ac-



CONSTRUCTION NEUVE

Paris Habitat met les bouchées doubles

En six mois, l'Opac de Paris a changé de siège social, de nom – il s'appelle désormais Paris Habitat-OPH (Office public de l'habitat) – et de directeur général: Pierre-René Lemas a pris ses fonctions le 2 septembre. Il devra aussi, dans les mois à venir, changer de braquet en matière d'offre. Avec l'objectif de la nouvelle mandature d'atteindre le seuil des 20% de la loi SRU dès 2014, il devra produire près de 2000 logements par an, deux tiers en construction neuve et un tiers en acquisition. Un effort à fournir significatif pour le plus gros bailleur social parisien (1) qui a livré un millier de logements en 2007, mais envisagé sans inquiétude au regard du nombre de projets en cours. «Nous recensons

plus de 2000 logements en études, entre 2500 et 3000 en chantier avec des livraisons s'échelonnant entre fin 2008 et 2010», précise Philippe Sandevor, directeur de la construction neuve.

Opérations dans le XVI^e

Ainsi, dans le XVI^e arrondissement, Paris Habitat compte quatre opérations significatives (au stade du permis de construire) totalisant 405 logements: 135 logements avenue du Maréchal-Fayolle (architecte: Sanaa, voir ci-contre); 175 sur les terrains de l'ancienne gare d'Auteuil où Cogedim en construira 175 aussi, mais en accession (Anne Démians, mandataire du groupement d'architectes pour la totalité du programme). Toujours avec le même

promoteur, Paris Habitat réalisera 64 logements dans le cadre de l'opération Varize-Murat, sur une parcelle appartenant à une congrégation religieuse. Ce projet, signé Christian de Portzamparc, fait l'objet d'un recours.

Enfin, le programme de 31 logements (architecte: Projectile) rue Nicolo sera le premier à répondre aux objectifs du plan climat (consommation en énergie primaire de 50 kWh/m².an). «Nous entrons dans une nouvelle phase en termes de solutions techniques et d'écriture architecturale, note Philippe Sandevor. Nos projets n'auront plus la même allure. On peut penser que c'est la fin de l'expressivité directe du béton.» ■

(1) 120 000 logements.

ÉRADICATION DE L'INSALUBRITÉ

Toujours une priorité pour la municipalité

Achever l'éradication de l'habitat insalubre d'ici à fin 2010? Pour Ludwig Vogel, directeur du développement du patrimoine de la Siemp (Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris), l'objectif est «atteignable». Si le dispositif repose sur plusieurs opérateurs (1), cette SEM parisienne apparaît comme le bras armé de la Ville.

En 2002, elle s'est vu confier, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement (CPA), le traitement du noyau dur de l'insalubrité, soit 434 immeubles sur les 1030 recensés dans la capitale. Sa mission: acquérir les plus dégradés (269) qui seront transformés en logements sociaux et apporter son soutien aux propriétaires des autres immeubles (165) maintenus sous statut privé.

Deux critères

Aujourd'hui, plus de 70% des adresses sont sorties de l'insalubrité. «La sortie d'insalubrité se définit par deux critères: l'acquisition totale de l'immeuble et le relogement de tous ses occupants, précise Ludwig Vogel. Il nous reste 28 adresses à acquérir

et 750 ménages à reloger sur 3064 à l'origine. Nous devrions pouvoir y parvenir.» Les bâtiments maintenus sous statut privé enregistrent aussi des résultats encourageants. «Dans 88% d'entre eux, les travaux sont achevés ou en cours», précise Céline Brodovitch, directrice de l'habitat privé.

Une fois les immeubles sortis de l'insalubrité, il reste à réaliser les opérations de démolition-reconstruction ou de réhabilitation lourde. Depuis 2002, 19 opérations ont été livrées (184 logements). Les dernières mises en

chantier devraient intervenir fin 2010 pour une livraison en 2012. Au cours du premier mandat de Bertrand Delanoë, la collectivité parisienne a dépensé 206 millions d'euros pour lutter contre l'insalubrité. Elle prévoit d'y consacrer encore 21 millions d'euros d'ici à la fin 2010. ■

(1) Les autres opérateurs sont:
- la Semavip: 70 immeubles à traiter dans les secteurs Château-Rouge et Ourcq dans le cadre d'une CPA (près de 70% sortis de l'insalubrité);
- Urbanis et Le Pacte de Paris, animateurs de l'opération d'amélioration de l'habitat dégradé (418 adresses), coordonnés par la Siemp;
- les opérateurs des Opah dans lesquelles est traitée la centaine d'immeubles restants.

- 112935 demandeurs début 2008
- 30016 logements financés de 2001 à 2007 dont 43% en construction neuve

gnera d'une campagne de sensibilisation en direction des occupants de grands logements HLM pour les convaincre d'emménager dans un appartement plus petit si la composition familiale a changé. En 2009, les subventions de la Ville au logement social s'élèveront à 300 millions (hors délégation des aides à la pierre qui se montent à 300 millions). S'y ajouteront 100 millions alloués au compte foncier. ■

(1) Les logements familiaux correspondent aux logements sociaux hors logements étudiants, foyers de jeunes travailleurs, résidences pour personnes âgées... Ils représentent les deux tiers de la programmation (27 000 logements sur les 40 000).



Travaux de restructuration et de démolition-reconstruction sur trois immeubles, 19-23, rue Emile-Chaîne (XVIII^e), réalisés par la Siemp avec Opéra Architectes.

JEAN-CLAUDE PATTACINI URBA IMAGES POUR LA SIEMP

CLICHY-BATIGNOLLES

L'opération est prête à démarrer

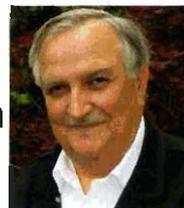
« **L**e travail conduit par Jean-Pierre Caffet, notamment sur le foncier et l'organisation du dispositif, nous permet de lancer les premières opérations sur Clichy-Batignolles (XVII^e) », souligne Anne Hidalgo, première adjointe, chargée de l'urbanisme et de l'architecture. Depuis l'échec de la candidature de Paris aux JO de 2012 – le site devait accueillir le village olympique – le projet s'est précisé en plusieurs étapes. Sous la houlette de Jean-Pierre Caffet, ancien adjoint à l'urbanisme et à l'architecture, les négociations ont abouti à la signature d'une convention quadripartite Etat/ville/entreprises ferroviaires sur le contenu du programme: réalisation de 3500 logements, de 121000 m² de bureaux/activités... et création d'un parc de 10 ha dont une première tranche de 4,3 ha a déjà été livrée. Puis, fin 2006, la Ville a conclu un protocole d'accord avec la SNCF et RFF sur l'acquisition des terrains (plus de 800 millions à verser par la Ville). Parallèlement, toutes les procédures juridiques nécessaires à l'aménagement du site ont été menées à bien: création des ZAC Cardinet-Chalabre (7,3 ha, 35000 m²) et Clichy-Batignolles (40 ha, 341450 m²); modification du PLU; désignation d'un aménageur (la Semavip) sans oublier l'accord avec la SNCF pour l'aménagement de l'îlot Saussure



Le premier programme de logements sur la ZAC Cardinet-Chalabre sera réalisé par Nexity-Seeri. Architecte: Périphériques.

FRANÇOIS GREThER, architecte-coordonnateur du secteur Clichy-Batignolles
« Le lancement d'une opération joue un rôle déterminant »

« Le projet urbain est conçu à partir de principes forts mais sans formalisme excessif, permettant une certaine souplesse des aménagements. Les changements sont facilement absorbés. L'évolution la plus visible porte sur les hauteurs bâties. Dans l'étude de définition de 2004, nous avons déjà proposé des grandes hauteurs mais nous y avons renoncé dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux olympiques. Les immeubles de logements de 55 m soulignent la configuration générale du projet par une silhouette moins massive, plus variée. Nous travaillons aussi sur un point plus haut à la porte de Clichy: il s'agit d'un ou deux IGH combinés entre eux qui ne pourront pas dépasser 165 m de haut. Le lancement des réalisations compte beaucoup. Les premières architectures doivent être particulièrement significatives pour exprimer l'ambition du projet et enclencher une dynamique qualitative, en particulier, en termes de développement durable. D'ores et déjà, la première partie du parc, ouverte avant l'été, donne un signe très positif. »



Macro-lots

D'ici à la fin de l'année, des constructions de promoteurs-architectes devraient être lancées sur les îlots situés le long de l'avenue de Clichy. « Nous ne nous interdisons pas d'intégrer la possibilité de monter jusqu'à 50 m mais les immeubles de logements de 15 étages seront plutôt localisés à l'ouest du site, long des programmes de bureaux qui seront construits sur la dalle de couverture des voies ferrées. Les travaux dans ce secteur ne sont pas envisagés avant 2012-2013 », précise Anne Hidalgo. L'élue souhaite que l'opération soit divisée en macro-lots pour permettre un travail en commun des architectes, à l'image du workshop mis en place sur la ZAC Claude-Bernard. Enfin, la désignation par la Semavip de trois assistants à maîtrise d'ouvrage (voir page 49), va permettre de finaliser le volet développement durable de l'opération Clichy-Batignolles, destinée à devenir un « écoquartier exemplaire ».

PAYSAGE URBAIN

Des actions menées pour la sauvegarde du patrimoine

Parallèlement au débat sur la question des hauteurs et des nouvelles formes urbaines à Paris, la Ville continue à se préoccuper de la sauvegarde du patrimoine parisien. La délibération relative à la modification du PLU (plan local d'urbanisme), présentée le 21 octobre au Conseil de Paris, prévoit entre autres de protéger une cinquantaine de bâtiments supplémentaires. Par ailleurs, la municipalité participe étroitement à la procédure de

révision des plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Marais et du VII^e arrondissement engagée par l'Etat. Les équipes d'architectes ont été désignées et les deux commissions locales des secteurs sauvegardés, chargées d'examiner les difficultés soulevées par ces révisions, s'installeront en novembre prochain. « Nous allons essayer de faire accepter la règle des 25% de logements sociaux (1) qui, pour l'instant, ne s'applique pas dans les

secteurs couverts par un PSMV, indique Didier Bertrand, directeur adjoint de l'urbanisme. Nous voulons aussi insuffler nos idées sur le développement durable. » Cette procédure de révision, qui nécessite un long travail d'inventaire patrimonial, devrait durer entre quatre et cinq ans. La Ville réfléchit aussi à la création de ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager). « Depuis 2000, plusieurs vœux favorables à

la mise en place de telles zones de protection ont été adoptés par le Conseil de Paris. A cette occasion, plusieurs quartiers ont été cités, parmi lesquels le VI^e, le XVIII^e et le sud du X^e arrondissement », rappelle Didier Bertrand. L'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) rend prochainement une étude sur cette question.

(1) Tout programme d'habitat de plus de 800 situé dans la zone déficitaire en logement social (49% du territoire parisien) doit comporter 25% de logements sociaux.

Collectivités, Maîtres d'Œuvre, Bureaux d'Etudes, Entreprises de Travaux et Exploitants de Réseaux :

Optez pour la solution qui vous permet de dématérialiser
jusqu'à 100 % de vos échanges.

- 6 000 000 de documents acheminés par an
- 19 500 utilisateurs parmi 4 000 groupes et sociétés
- 350 000 références d'exploitants

Choisir **DICT.fr** c'est une question de bon sens

N° Indigo **0 820 820 990**

0.116 € TTC / MV

DICT.fr
Déclarants, Exploitants, Tous connectés

Création : Comité : www.comite.com



MarchésOnline.com



Une seule adresse pour tous les appels d'offres.

Les marchés publics et privés dans tous les secteurs professionnels sont sur Marchés Online. Quelle que soit votre activité, une seule adresse vous permet d'accéder à tous les appels d'offres de votre marché.

C'est sans doute la raison pour laquelle nous sommes n°1 en consultation*.

* Source IFOF avril 07

Qualité, coûts, délais :
La maîtrise de vos projets
immobiliers passe par
Mezzoteam

prosys

Mezzoteam est la solution
travail collaboratif de Pro
conçue pour organiser, op
et sécuriser les projets.

Prosys, le partenaire techno
des projets immobiliers :

Plus de 40 projets de bureaux, parmi
Tour Granite, Tour Generali, Tour Ar
Défense, Tour PB31 Nobel, Tour PB6
Postale, Euromed, Meudon Campus,
Seine, Parlement Européen D4-D5

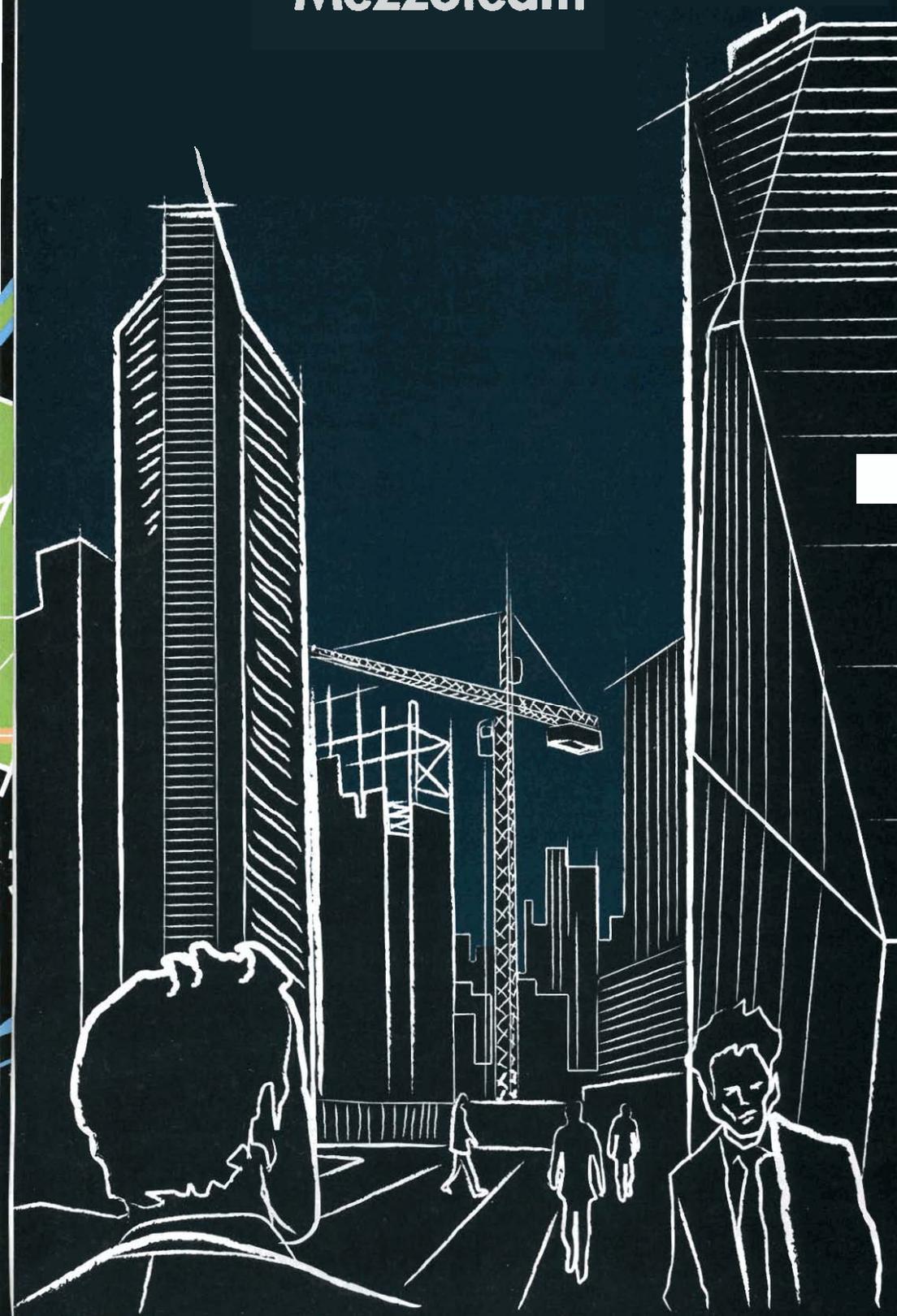
...et de nombreux projets d'hôtels, c
commerciaux et de plateformes logis
France et à l'international.

Architectes, Maîtres d'ouvrage
Promoteurs, ils nous font conf

AEROPORTS DE PARIS • AIR FRANCE
ALTAREA • ARTEQUATION • ASSYSTEM
BOUYGUES IMMOBILIER • CEGELEC
COGEDIM • COTIBA • EPAD • GSE
HSBC • IDEC • INGEROP
MERCURE ENGINEERING
OGER INTERNATIONAL • OPRIS
PSA • SFL • SOCOMIE

Prosys s'est affirmé depuis plus de vingt ans comm
un partenaire technologique de référence du mor
de la Construction, de l'Immobilier et des Collectiv
Prosys est une filiale du Groupe Moniteur.

Contactez-nous :
Tél. : +33 (0)1 41 23 27 77
Fax : +33 (0)1 41 23 27 99
Email : contact@prosys.fr
www.prosys.fr



ANNE HIDALGO PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS,
CHARGÉE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE

« La question du logement est prioritaire, y compris pour ma délégation »

Le débat sur les plafonds de hauteur s'annonce comme le dossier phare de ce début de mandat. Comment la concertation avec les Parisiens va-t-elle se dérouler ?

A partir de cet automne, nous allons organiser des réunions publiques dans différents lieux parisiens, sur le thème de la hauteur et des formes urbaines et, début 2009, nous installerons une conférence citoyenne qui pourrait réunir une centaine de Franciliens. Parallèlement, des concertations locales se dérouleront au fur à mesure de l'avancement des projets dans les six sites retenus (1) pour pouvoir accueillir l'implantation d'immeubles de grande hauteur (IGH) dédiés à l'activité économique ou à un grand équipement public. Le projet de tour « Trangle » à la porte de Versailles a fait l'objet d'une première réunion publique, le 21 octobre.

Quel est l'état d'avancement des autres projets d'aménagement susceptibles d'accueillir des IGH ?

Les études urbaines que nous menons avec Yves Lion sur Masséna-Bruneseau, secteur inscrit dans la ZAC Paris-Gauche (XIII^e), ont déjà bien avancé. Les premiers concours d'architecture pourraient être lancés en 2009. Clichy-Batignolles (XVII^e) est aussi dans une dynamique de projets pouvant être engagés rapidement.

Quels sont vos autres chantiers prioritaires ?

La question du logement, y compris pour ma délégation, est prioritaire. Les 27 000 logements neufs à produire sur la mandature, dont au moins la moitié sociaux, seront en partie réalisés dans les zones d'aménagement.

Par ailleurs, nous menons un travail d'identification des parcelles, situées dans les arrondissements périphériques, qui pourraient

accueillir des immeubles de logements jusqu'à 50 m de haut, en complément des sites de projets retenus pour la grande hauteur. Nous allons également modifier le plan local d'urbanisme pour enrichir la liste des 107 emplacements réservés à la construction de logements.

Les autres dossiers phares concernent l'aménagement des Halles, la ZAC Clichy-Batignolles – une opération clé en termes de délai, de parti pris urbain et d'architecture –, Paris Nord-Est avec, en particulier, le projet très fort de reconversion de l'entrepôt Macdonald, signé Rem Koolhaas, sans oublier le grand projet de renouvellement urbain (GPRU) sur différents sites de la couronne.

Où en est le projet des Halles ?

Le projet entre dans sa phase de réalisation. Pour piloter ce dossier emblématique et très technique du fait de l'imbrication de différents sujets – les déplacements, les accès au forum, les commerces, les espaces publics, le lien entre la canopée et le jardin... –, nous avons mis en place une mission « Halles », dirigée par Bernard Franjou. La canopée, dont le permis de construire sera déposé en novembre, devrait être livrée en 2013, de même que le jardin. Nous ne voulons aucun retard sur cette opération et nous ferons preuve d'une vigilance absolue pour faire respecter les délais.

L'opposition de certaines associations sur le devenir du jardin Lalanne ne risque-t-elle pas de retarder ce calendrier ?

La concertation continue. Il n'est pas question de supprimer le jardin Lalanne mais de le déplacer pour ne pas entraver la réalisation du projet dans sa globalité. A son emplacement actuel, il remet en cause l'articulation entre la canopée et le jardin. Nous avons essayé



SOPHIE ROBICHON/MAIRIE DE PARIS

de tirer profit de toutes les remarques et tenté de répondre à beaucoup d'entre elles. Aujourd'hui, notre objectif est d'avancer.

Vous avez également évoqué le grand projet de renouvellement urbain...

Avec Gisèle Stievenard, adjointe en charge de la politique de la ville, nous devons vraiment faire porter notre effort sur ces questions de rénovation urbaine. Concernant le quartier Saint-Blaise (XX^e), par exemple, les propositions présentées par Antoine Grumbach méritent de passer à un stade opérationnel. Il faut achever le travail engagé sur le quartier Michelet et poursuivre les réflexions sur la porte de Montreuil. Dans le nord et l'est de la capitale, on ne peut pas apporter un souffle nouveau avec le tramway et les aménagements qui l'accompagnent et, en même temps, considérer que les quartiers

inscrits en politique de la ville devraient rester en l'état. Je souhaite vraiment faire avancer ces deux dossiers ensemble.

Quelle est votre ambition en matière d'architecture ?

Notre idée est d'avoir dans Paris, y compris dans le cœur historique, des gestes architecturaux qui relèvent d'une approche véritablement contemporaine. Je voudrais que les promeneurs dans les rues de la capitale soient surpris. Nous ne voulons pas remettre en cause le style haussmannien mais là où nous pourrions avoir des projets innovants, qui répondent à un programme intéressant pour la municipalité, nous devons prendre le risque de l'audace.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NATHALIE MOUTARDE ■

(1) Porte de la Chapelle, Bercy-Charenton, Masséna-Bruneseau, Clichy-Batignolles, porte de Montreuil, porte de Versailles.

PLAN CLIMAT

La Ville se met en ordre de bataille

Les 29 et 30 octobre, la Ville de Paris a organisé la première édition des Journées parisiennes de l'énergie et du climat. Cette manifestation intervient un an après l'adoption – à l'unanimité – de son plan climat. Ambitieux, il dépasse les objectifs européens avec, à l'horizon 2020, une réduction de 25% (par rapport à 2004) des émissions de gaz à effet de serre. Bertrand Delanoë veut aussi faire de Paris la capitale mondiale de l'énergie solaire avec l'installation, d'ici à 2014, de 200 000 m² de panneaux solaires.

Convaincu qu'« il y a une ingénierie financière à inventer », notamment pour financer les travaux de mise aux normes du parc, Denis Baupin, adjoint chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat, souhaiterait que la Ville se renforce en économistes. « L'éla-

boration d'outils financiers qui permettraient de lisser le coût des investissements nécessite auparavant de chiffrer les économies qu'ils peuvent rapporter, ce qu'aujourd'hui, personne n'est vraiment capable de faire », constate-t-il. En octobre 2007, un partenariat a été conclu avec la fondation Clinton pour diviser par trois la consommation énergétique des 660 écoles parisiennes. D'ici à la fin de l'an-

née, la direction du patrimoine et de l'architecture aura finalisé le diagnostic thermique de 500 d'entre elles.

Ces Journées de l'énergie ont été l'occasion de présenter les autres mesures de mise en œuvre du plan climat. La municipalité vient d'engager la modification du plan local d'urbanisme pour autoriser les saillies des dispositifs destinés à économiser ou produire de

l'énergie (panneaux solaires, éoliennes, isolations thermiques, toitures et murs végétalisés) et s'est attelée à l'élaboration du plan de déplacements de l'administration parisienne.

Par ailleurs, aux termes d'un accord entre la Ville de Paris et les professionnels du bâtiment, la Fédération Paris Ile-de-France a mis en place des modules de formation des entreprises aux travaux d'économie d'énergie.

En 2009, une agence parisienne du climat sera créée, guichet unique pour trouver des informations sur les économies d'énergie et les aides existantes.

Reste la question des tours : Denis Baupin estime qu'elles ne pourront jamais respecter la norme des 50 kWh/m².an et qu'en construisant, la municipalité devra à son plan climat.

Les objectifs à l'horizon 2020

- 25% de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques du territoire.
- 25% de la consommation énergétique du territoire provenant des énergies renouvelables (ENR).
- 30% de réduction des consommations énergétiques du parc municipal et de l'éclairage public.
- 30% de la consommation énergétique de la Ville provenant des ENR.
- 50 kWh/m².an au maximum en énergie primaire pour le neuf et 80 kWh/m².an pour les rénovations lourdes.

MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
Une petite opération qui veut montrer l'exemple

Des murs en béton dans une double peau en verre vont capter la chaleur pour la rediffuser.



Les façades sur rue, assez opaques, comprendront un voile de béton de 18 cm, 20 cm d'isolation en laine minérale et un bardage en Ductal.

Dans le XX^e arrondissement, l'opération Fréquel-Fontarabie prévoit la réalisation de 106 logements sociaux – 71 neufs et 35 réhabilités – des locaux d'activités, une crèche et un jardin. Les travaux vont bientôt démarrer. En 2005, lorsqu'elle a lancé ce projet, la Siemp – aménageur et maître d'ouvrage de certains programmes – devançait le plan cli-

mat en fixant un objectif de consommation de chauffage inférieur à 50 kWh/m².an, et même à 15 kWh/m².an pour certains bâtiments. Aujourd'hui, les responsables de la SEM souhaitent continuer à être des précurseurs. « Nous voulons profiter de la petite taille des opérations et donc d'une prise de risque limitée, pour tester des produits nouveaux, montrer ce

qui marche, trouver des solutions duplicables », explique Patrick Taghetti, directeur de la construction. L'un des programmes de la Siemp, conçu par l'agence Babled-Nouvet-Reynaud, intégrera ainsi des « murs capteurs ». « Il s'agit de murs en béton dans une double peau en verre qui capteront la chaleur pour la rediffuser à l'intérieur des pièces », explique l'architecte Armand

Nouvet. Rue de Fontarabie, LA Architecture propose un immeuble (maître d'ouvrage : Paris Habitat) dont les façades sur rue, assez opaques, se composeront d'un voile de béton de 18 cm, de 20 cm d'isolation en laine minérale et d'un bardage en Ductal.

Mutualiser les expériences

Dans le même esprit, la Siemp a décidé de conserver, rue des Ortoyeurs, deux immeubles assez similaires pour procéder à des comparaisons entre les deux types d'isolation qui seront mis en œuvre (par l'extérieur et par l'intérieur).

Un peu comme dans un « world hop », les cinq équipes d'architectes – les trois autres étant BOB 3, Avenir Cornejo et Sonia Cortese – se réunissent régulièrement sous la houlette de Terre Émergente, l'AMO environnemental et d'Éric Samuel, architecte-coordonnateur pour faire le point sur leurs recherches respectives et mutualiser expériences.

ÉCOQUARTIERS

Les ZAC parisiennes jouent la carte de la diversité

Les nouvelles ZAC parisiennes doivent intégrer les objectifs du plan climat. Si toutes ont vocation à devenir des « écoquartiers », chacune, par sa taille, sa localisation... présentera des caractéristiques propres

A Clichy-Batignolles (XVII^e), l'ambition de la Ville est forte puisqu'elle veut faire de ce secteur de 50 ha un écoquartier « exemplaire » tendant vers la neutralité carbone. Les bâtiments devront atteindre les performances thermiques de la RT 2005-75% (1), « soit un niveau inférieur au seuil des 50 kWh/m².an », précise Nicolas Rougé, chargé de mission développement durable à la Semavip, aménageur du site. La production de chaleur devra comprendre au moins 85% d'énergies renouvelables, et celle d'électricité photovoltaïque couvrir les consommations d'éclairage, du chauffage et de l'eau chaude sanitaire et des services généraux.

« Pour atteindre cet objectif, la production d'électricité photovoltaïque sur la ZAC Cardinet-Chalabre (35000 m² de shon), devra s'élever à 580 MWh.an, soit entre 5000 et 10000 m² de panneaux à installer », précise Nicolas Rougé. Pour l'accompagner, la Semavip a désigné trois assistants à maître d'ouvrage: Tribu (AMO générale), le groupement Izuba Energies/Amoes (énergie), Sepia Conseils (eau, assainis-

sement). Début 2009, elle disposera d'études précises sur la possibilité de recourir ou non à la géothermie.

La ZAC Pajol (3,4 ha, XVIII^e), aménagée par la Semaest, sera équipée pour le solaire. La SEM a décidé de tirer parti de la toiture d'une halle de 140 m de long pour y installer, via un opérateur privé, une centrale photovoltaïque de 3300 m² d'une puissance de 400 kWc (380 MWh.an) complétée par 400 m² de panneaux solaires thermiques.

Bâtiment à énergie positive

La réhabilitation du bâtiment, qui accueillera une auberge de jeunesse, une bibliothèque... a été confiée à l'architecte Françoise-Hélène Jourda. « Elle va beaucoup nous aider dans la conduite du projet », se félicite Jean-Paul Albertini, directeur général de la Semaest. La consommation ne devrait pas dépasser 40 kWh/m².an. Au final, la halle devrait produire plus d'énergie qu'elle n'en utilisera (+ 192 MWh.an).

Quant à la ZAC Gare de Rungis (3,8 ha, XIII^e), la Semapa avait envisagé de recourir à la géothermie faible profondeur associée à une pompe à chaleur. Mais des forages tests ont révélé des débits quatre à cinq fois inférieurs aux besoins. La ZAC sera finalement raccordée au réseau de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), dont l'énergie provient

- **Maîtres d'ouvrage:** Ville de Paris/Semaest/Fédération unie des auberges de jeunesse.
- **Maîtrise d'œuvre:** Jourda architectes (mandataire), In Situ, paysagiste associé.
- **BET:** C & E Ingénierie (structure), Inex (fluides), ABC Decibel (acoustique), Infra Services (infrastructure), Lea (éclairage), AEI (économiste).
- **Superficie:** 9 633 m² Shon, investissement prévisionnel: 48,8 millions d'euros HT.



Des volumes parallélépipédiques en bois, posés sur des fondations indépendantes, seront glissés sous la halle Pajol. Les murs (47 cm d'épaisseur) et les fenêtres équipées d'un triple vitrage minimiseront les besoins en chauffage.

pour 50% de l'incinération des déchets. Par ailleurs, 3000 m² de panneaux solaires seront installés sur l'immeuble de bureaux.

« Nous devons être capables d'imaginer autre chose que la géothermie, le solaire, l'éolien... », juge Denis Baupin. L'adjoint au développement durable se montre très

intéressé par la régulation saisonnière (2). « En Allemagne, ce procédé commence à être au point. J'ai très envie qu'on essaie à Paris », conclut-il. ■

(1) A Paris, la RT 2005 correspond à 130 kWh/m².an en énergie primaire.

(2) On stocke l'eau chaude lorsqu'il fait chaud pour la réutiliser l'hiver.

RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT

Des difficultés techniques et financières à surmonter

Sur les 235000 logements gérés par des bailleurs sociaux dans la capitale (dont un peu plus de 50000 non conventionnés), 55000 – les plus énergivores – doivent être réhabilités d'ici à 2020. Leur mise aux normes pose deux types de problèmes. Le premier, technique, ne concerne que les immeubles HBM des années 30, reconnaissables à leurs façades en brique. « Une isolation par l'extérieur n'est pas vraiment envisageable. Quant à l'isolation par l'intérieur, elle se heurte à la petite taille des pièces », explique Jean-Yves Mano.

Mais l'adjoint au logement de Bertrand Delanoë, également président de Paris Habitat, se montre surtout préoccupé par le financement des travaux. Selon lui, il faut compter entre 18000 et 25000 euros par logement (immeubles des années 70/80) pour atteindre la norme des 80 kWh/m².an alors que les aides apportées par la Ville et l'Etat s'élèvent à 7000 euros, à 10000 euros en prenant en compte les financements Palulos. Reste 12000 à 15000 euros à financer, qu'il n'est pas question de faire intégralement supporter

par le locataire même s'il y a des baisses de charges à la clé.

Diagnostic thermique gratuit

D'où la réflexion engagée avec Denis Baupin, adjoint au développement durable, sur des montages financiers innovants. L'une des pistes à creuser pourrait consister à faire prendre en charge les travaux par les fournisseurs d'énergie en contrepartie d'un contrat à long terme.

Le plan climat prévoit aussi la rénovation du parc privé (100000 immeubles). Pour encourager les

propriétaires à réaliser des travaux, la municipalité a proposé, en octobre 2007, de financer à 70% (avec l'Ademe et la région) les diagnostics thermiques dans les copropriétés. En un an, seize seulement y ont eu recours. En 2009, la Ville rendra ces diagnostics gratuits pour les copropriétaires. Elle prévoit aussi de lancer des Opah (Opérations programmées d'amélioration de l'habitat) « Développement durable ». Selon Denis Baupin, les deux premiers arrondissements concernés pourraient être le XIII^e et le X^e. ■

TRAMWAY

L'extension du tramway T3, plus gros projet de la mandature

Le prolongement du tramway T3 entre la porte d'Ivry (XIII^e) et la porte de la Chapelle (XVIII^e) coûtera près d'un milliard d'euros (TTC, y compris les aménagements urbains). Financé à hauteur de 730 millions par la Ville de Paris, le reste par la région, ce projet, le plus gros de la mandature, mobilisera près de 10% de l'effort d'investissement prévu d'ici à 2014 (8,3 milliards d'euros).

La mise en service est prévue fin 2012. « Nous attendons toujours les conclusions de l'enquête publique qui s'est déroulée avant l'été. S'il faut apporter des modifications au projet, le calendrier, déjà un peu serré, va se tendre encore un peu plus », s'impatiente Annick Lepetit, adjointe au maire chargée des déplacements, des transports et de l'espace public. Les travaux de déviation des réseaux doivent, en effet, commencer début 2009 pour permettre un achèvement du chantier à la mi-2012, quelques mois étant ensuite nécessaires pour procéder aux essais.

D'une longueur de 14,2 km, l'extension comprend 25 stations dont 13 en correspondance avec des stations de métro et/ou RER. Le tramway circulera sur l'essentiel sur les boulevards des Maréchaux mais s'en écartera à trois reprises pour des raisons d'intermodalité. En particulier, il empruntera la



Le pont National va être élargi.

route des Petits Ponts, en limite de Paris et Pantin, pour desservir les Grands Moulins.

Ouvrages d'art

« Les enjeux sont importants en matière d'ouvrages d'art », souligne David Crave, responsable de la section tramway à la direction de



Un nouvel ouvrage sera construit sur le canal de l'Ourcq. Il permettra de desservir les Grands Moulins de Pantin.

la voirie. Les travaux à réaliser sont dignes d'un inventaire à la Prévert : élargissement du pont National, reconstruction du pont de la petite ceinture ferroviaire (rue de Patay), de celui de la rue d'Auberwilliers, construction d'un nouvel ouvrage sur le canal de l'Ourcq... Sans oublier l'atelier-garage sur le site du stade Jules-Ladoumègue (XIX^e) sur le toit duquel seront reconstitués des terrains de football et des équipements sportifs.

Prolongée, la ligne atteindra 22,1 km, « la plus longue en France dans un milieu urbain dense », précise l'élué. Pour des raisons de régularité et de vitesse commerciale, la RATP propose une exploitation en deux arcs avec une correspondance à la porte de Vincennes. « Nous ne sommes pas « chauds,

chauds », admet Annick Lepetit. C'est pourquoi nous avons demandé une étude complémentaire à la RATP. » Plus de 155 000 voyageurs par jour sont attendus, soit 255 000 pour la totalité de la ligne.

Principaux intervenants

- **Maîtres d'ouvrage :** Ville de Paris (voirie, aménagements urbains) et RATP (système de transport) désignée fin 2008
- **Maîtrise d'œuvre pour la Ville de Paris :** Christian Devillers (mandataire Michel Corajoud/Arcadis/Coteba/Agatt Argod entre les portes d'Ivry et de Charenton ; Egis Aménagement (mandataire/Antoine Grumbach/Egis Route/Michel Desvigne/Light Cibles entre les portes de Charenton et des Lilas ; Setec TPI (mandataire/Reichen Robert & associés/Pena & Pena/Concepto entre les portes des Lilas et de la Chapelle. Maître d'œuvre coordonnateur : Antoine Grumbach.

MODES DOUX DE DÉPLACEMENTS

Une offre de transports alternative à la voiture

En 2001, la Ville de Paris a engagé une politique volontariste de partage de l'espace public au profit des modes doux de déplacements. Les aménagements réalisés – quartiers verts, zones 30... – ont suscité des polémiques. Mais en sept ans, selon la mairie, la circulation automobile a diminué de 25% et les émissions de dioxyde de carbone de 9%.

Adopté en février 2007, le projet de plan de déplacements de Paris (PDP) (1) poursuit dans cette voie avec un objectif de réduction du trafic motorisé de 40% (par rapport à 2001) à l'horizon 2020. Il prévoit aussi que tout nouvel aménagement réduisant la place de la voiture devra s'accompagner d'un renforcement simultané d'offres de transport alternatives. « Le but

n'a jamais été d'éradiquer la voiture de Paris mais notre conviction est qu'elle ne peut demeurer le mode de déplacement dominant », a rappelé Bertrand Delanoë pendant la campagne.

Parmi les nouveaux modes de transport, Vélib' (20 000 vélos en libre-service), lancé en juillet 2007, sera prolongé en banlieue, dans un rayon de 1,5 km autour de Paris,

avant la fin de l'année. Son succès (31 millions de déplacements en un an) sera conforté par l'extension du réseau cyclable (200 km d'ici à 2014). Sur le même schéma, Autolib' entrera en service fin 2010, à la fois à Paris et en province (voir page suivante).

(1) Le PDP sera soumis à enquête publique en 2008. Il sera adopté définitivement après la révision du plan de déplacements urbains d'Ile-de-France.

PARIS MÉTROPOLE

Le syndicat d'études mixte créé en 2009

Espace informel de dialogue entre élus du cœur de l'agglomération parisienne créé en juillet 2006, la conférence métropolitaine se structure en syndicat d'études mixte ouvert, Paris Métropole, dont les statuts devraient être adoptés le 5 novembre.

Lors d'une rencontre préparatoire, le 1^{er} octobre, les débats ont confirmé, parmi les trois options présentées (1), le principe d'un périmètre incluant Paris, la petite couronne et les territoires de grande couronne (communautés d'agglomération, syndicats d'agglomération nouvelle), soit 174 adhérents potentiels pour 8,6 millions d'habitants (voir la carte ci-contre). Un travail complémentaire d'ajustement est en cours sur la base de ce scénario (option 2). Trois objectifs devraient être assignés à ce syndicat: la définition des partenariats possibles pour des projets de dimension métropolitaine, qui restent à identifier; des propositions sur un renforcement de la solidarité financière entre les collectivités franciliennes ainsi que sur l'évolution de la gouvernance au cœur de la métropole.

Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, souhaite que le syndicat s'inscrive dans le même esprit que celui de la conférence métropolitaine dont il est issu: «Il doit rester un lieu politique de confrontation, de pro-



position, de mobilisation, d'impulsion..., surtout ne pas devenir un lieu technocratique», déclare-t-il.

Débat sur le Grand Paris

Paris Métropole devrait être créé début 2009 par arrêté du préfet de région, après délibération des assemblées des collectivités. L'adjoint de Bertrand Delanoë souhaite

qu'il soit opérationnel rapidement pour défendre la position des élus du cœur de la métropole dans le cadre du débat sur le Grand Paris. Christian Blanc, secrétaire d'Etat au développement de la région capitale, devrait présenter une esquisse de projet fin février. D'ici là, les dix équipes qui planchent sur le «grand pari de l'agglomération

parisienne» auront rendu leurs propositions. Fin 2009, Christian Blanc présentera un projet global et proposera un mode de gouvernance pour la région capitale. ■

(1) Les deux autres options présentées: la 1 correspondait à l'unité urbaine au sens de l'Insee (10,6 millions d'habitants) défendue par la région. La 3, défendue par Patrick Braouezec, le président de Plaine Commune, couvrait tout le territoire régional.

AUTOLIB'

4 000 véhicules en libre-service à Paris et en banlieue

Au total, 2 000 voitures électriques à Paris et environ 2 000 autres en proche couronne devraient être mises à la disposition des Franciliens fin 2010. Directement inspiré de Vélib', Autolib' permettra d'emprunter un véhicule à tout moment sans réservation et sans devoir le redéposer à l'endroit où on l'a pris.

La Ville de Paris, qui porte le projet, a souhaité le proposer dès le départ à 80 communes de l'agglomération (1). «Vélib'et Paris Métropole sont passés par là», constate Pierre Mansat, adjoint au maire chargé de Paris Métropole. Le déploiement du système sera confié à un syndicat mixte ouvert. Créé début 2009, il lancera une procédure de délégation de service pu-

blic. L'entreprise ou le groupement d'entreprises retenu devra offrir une prestation globale: fourniture des véhicules, exploitation du système, entretien, maintenance, renouvellement des biens, assurance et gestion de la clientèle.

700 stations à Paris

Plus de 1 400 stations pourraient être implantées dont 700 dans la

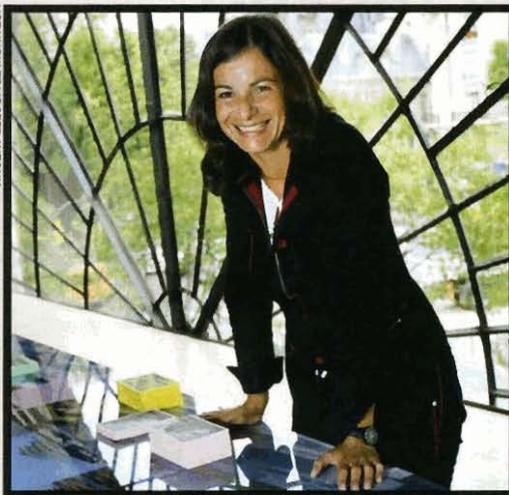
capitale: 500 en surface (de quatre places) et 200 dans les parcs de stationnement souterrains (de dix places). Il devrait en coûter de 15 à 20 euros par mois d'abonnement et de 4 à 5 euros par demi-heure d'utilisation. ■

(1) Le dimensionnement et le périmètre sont contraints techniquement par le bon fonctionnement du système.

PIERRE MANSAT, adjoint au maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France



VINCENT LELOUPE/LE MONITEUR



DOMINIQUE ALBA, directrice générale du Pavillon de l'Arsenal, directrice déléguée de l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur)

Banlieue et architecture

Après avoir décrit les relations entre la capitale et les communes de banlieue, tenu la Conférence métropolitaine sur les fonds baptismaux, Pierre Mansat, 54 ans, s'attelle, avec d'autres élus franciliens, à la création d'un syndicat d'études mixte. Cet ancien agent de la Poste, élu du XX^e arrondissement, autodidacte, est aussi président du CAUE (1) de Paris. Sa « passion » pour l'architecture et l'urbanisme n'a cessé de croître au fil de ses lectures, de la fréquentation des architectes et de sa participation aux jurys de concours. Une passion qu'il veut faire partager : « Les Parisiens doivent se saisir des questions d'architecture et d'urbanisme : elles traversent la citoyenneté. Le débat doit être permanent. » Pour les sensibiliser sur ces questions, il envisage d'ailleurs de mobiliser l'association vers les collégiens. Sensible à l'utilisation des matériaux et aux harmonies de couleurs, « éclectique », il aime « tout » en architecture : les quartiers haussmanniens, les modernes mais peut-être plus encore ceux à venir.

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

BERNARD FRANJOU, chef de la mission « Halles » La cheville ouvrière du projet des Halles



« Une mission passionnante mais pleine d'embûches. » Sous l'autorité directe de la secrétaire générale de la Ville de Paris, Bernard Franjou, 58 ans, architecte voyer général, devra user de

ses qualités de médiateur pour coordonner les nombreux acteurs du projet des Halles et porter l'opération jusqu'à la désignation d'un maître d'ouvrage mandataire. Après dix ans d'exercice dans le privé, il rejoint, en 1983, l'Agence d'études d'architecture (AEA) de la Ville de Paris, dont il devient le chef en 1997. La perspective de travailler avec les architectes du projet – David Mangin, Jean-Marc Fritz, Patrick Berger et Jacques Anziutti – l'a convaincu d'abandonner l'AEA.

JACQUES MONTHIOUX, directeur du patrimoine et de l'architecture de la Ville de Paris Un ingénieur chez les architectes

Ingénieur général des services techniques, Jacques Monthieux, 57 ans, a accompli une grande partie de son parcours à la direction de la voirie de la ville de Paris, où il fut, notamment, chef de projet du pont Charles-de-Gaulle et du doublement amont du pont de Bercy. En 2002, il intègre la direction du patrimoine et de l'architecture dont il devient directeur adjoint en 2007, et directeur en juin dernier. Amateur de ski et de randonnées en montagne, il



Double mission pour Paris

Dominique Alba partage son temps entre le Pavillon de l'Arsenal et l'Apur où, depuis début septembre, elle travaille aux côtés du nouveau directeur, Francis Rol-Tanguy. L'une de ses fiertés, après cinq ans passés au Pavillon : les 60 000 visiteurs/mois du site Internet (10 000 en 2004). Architecte, elle a exercé pendant vingt ans en libéral avant de rejoindre le cabinet du maire de Paris en 2001. Elle aborde ses nouvelles fonctions avec la conviction que les outils franciliens d'architecture et d'urbanisme (1) ont besoin de souplesse pour être pleinement efficaces et que sa double casquette devrait y contribuer. « A l'heure où l'on affirme qu'il faut « dénormer » pour faire de l'architecture durable, doit-on « normer » les outils de recherche, de création et de diffusion des idées ? » S'ouvre donc pour elle une réflexion sur les « transversalités » à mettre en œuvre pour faire aboutir les dossiers parisiens. Double travail qui ne l'impressionne pas. Elle a un secret pour garder la forme : courir 15 km le dimanche dans Paris.

(1) Pavillon de l'Arsenal, LAU, Apur, CAUE.

ELISABETH BORNE, directrice de l'urbanisme de la Ville de Paris Une spécialiste des transports et du logement

Qui ce soit au ministère de l'Équipement, à Matignon, comme conseillère technique de Lionel Jospin, à la SNCF ou encore chez Eiffage en tant que responsable des partenariats public-privé... Elisabeth Borne, 47 ans, ingénieure générale des Ponts et Chaussées, a consacré toute sa carrière aux questions de transport, d'urbanisme et de logement. En juillet, elle a pris la direction d'une équipe de 500 personnes qu'elle entend mettre au service des Parisiens sans pour autant oublier sa mission première : mener à bien les nombreuses opérations d'aménagement de la capitale dans les délais et les budgets impartis.

